

# DOSSIER DE PRESSE



**Contact presse :** Mélanie Dos Reis  
melanie.dosreis@loiret.fr - 02 38 25 43 38





## Introduction

---

Lors de la session budgétaire des 28, 29 et 30 mars 2018, l'Assemblée départementale du Loiret a voté, pour 2018, un budget ambitieux de 690,3 M€.

Ce budget du Loiret repose sur une forte croissance des investissements de la collectivité en faveur de son territoire. Cette volonté se traduit par une augmentation de près de 31 % de l'investissement, soit un budget de 152,5 M€.

L'objectif du Département est de continuer à répondre et à anticiper les attentes des usagers en matière d'attractivité du territoire, d'adaptation de la société au vieillissement et d'égalité d'accès aux services (notamment en milieu rural), sans accroître leur contribution.

Ainsi le Département poursuivra :

- l'aménagement et l'entretien de son réseau routier (42,7 M€) avec, par exemple, le réaménagement de l'échangeur de Chécy et celui de Châteauneuf-sur-Loire, et la réhabilitation du pont de Chatillon-sur-Loire.
- l'aménagement et l'entretien de ses collèges (24 M€) avec la construction d'un collège au Nord-Est d'Orléans, etc.
- le déploiement du Haut et Très haut Débit avec Lysséo (16,7 M€)
- son engagement en faveur des territoires avec son programme d'aides aux territoires (22,2 M€).

En 2018, trois nouveaux facteurs impactent la préparation du budget :

- la mise en place de la contractualisation État-Collectivité.
- pour la première fois, une progression modérée des dépenses des trois allocations individuelles de solidarité (AIS)\*.
- une augmentation des frais d'hébergement dans la politique solidarité, qui évoluent de + 3,8 % par rapport 2017.

\* Les 3 AIS sont : Revenu de solidarité active (RSA), Allocation d'autonomie pour les personnes âgées (Apa), Prestation de compensation du handicap (PCH).





## Sommaire

---

- I. Un budget responsable avec une maîtrise des dépenses de fonctionnement**
  
- II. 2018 : des projets en faveur de l'avenir des Loirétains et des territoires**
  
- III. Chiffres clés**



## I. Un budget responsable avec une maîtrise des dépenses de fonctionnement

Le budget primitif 2018 a été préparé dans un contexte institutionnel en mutation lié principalement à trois nouveaux facteurs...

### Mise en place de la contractualisation État-Collectivité

L'État, via des contrats financiers (mis en place au premier semestre 2018) avec les plus grandes collectivités, souhaite réaliser 13 milliards d'économies d'ici 2022 afin que chacun participe à la réduction du déficit public et à la maîtrise de la dette publique. Cette démarche fait peser sur le Loiret des contraintes financières importantes axées directement sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement alors même que le Loiret est exemplaire en terme de réduction des dépenses publiques. D'autant plus que le non-respect des objectifs expose les collectivités signataires à des sanctions financières dès 2019. En contrepartie, l'État n'appliquera plus de diminution systématique de la dotation globale de fonctionnement et propose ainsi une approche contractuelle nouvelle où la négociation sera au cœur des échanges.

Afin de préserver sa capacité à investir, le Département n'a pas attendu la mise en place de cette contractualisation État-Collectivité pour faire des efforts de gestion. Par exemple, en termes de charges du personnel, le Loiret se situe en-dessous de 20 % de la moyenne par rapport aux autres départements de sa strate. Le Département estime que les critères de bonne gestion doivent être pris en compte et les contrats individualisés en fonction des territoires.

### Pour la première fois, une progression modérée des dépenses des trois allocations individuelles de solidarité (AIS)\*

Même si les AIS ont une progression modérée sur 2018, elles constituent le poste de dépenses le plus important en fonctionnement (+ 0,8 % par rapport à 2017). La question du financement des AIS est au cœur des débats avec l'État.

### Solidarité : une augmentation des frais d'hébergement (estimée à + 3,8 % par rapport à 2017)

Cette évolution est due en partie à l'augmentation du flux de mineurs non accompagnés (MNA) pris en charge par le Département. Le nombre de ces jeunes migrants est en constante augmentation depuis 2013 (une quinzaine de jeunes se présentent chaque jour dans les services d'Aide à l'Enfance).

L'autre partie concerne l'évolution des frais d'hébergement des personnes en situation de handicap. Cette progression peut s'expliquer par l'évolution du nombre de personnes en situation de handicap qui bénéficient de l'aide sociale de la part du Département du Loiret. L'évolution des budgets des établissements et services médico-sociaux est également en progression de + 0.8 %.





...tout en maîtrisant et en anticipant...

#### **Le taux d'épargne**

Un taux d'épargne brut de **11,35 %** (64 M €) qui permet d'assurer un financement continu de l'investissement et d'éviter un effet néfaste sur la dette départementale.

#### **Le désendettement**

Une capacité de désendettement de 7,1 années, ce qui est un gage de crédibilité de la collectivité vis-à-vis des citoyens et des prêteurs.

#### **Les dépenses de fonctionnement**

Pour maîtriser les dépenses de fonctionnement et anticiper les négociations à venir avec l'État, ainsi que la hausse des AIS et des frais d'hébergement, le Département a engagé différentes actions afin d'optimiser les dépenses au niveau des achats, des charges du personnel et de la dette.

... pour soutenir les territoires et les Loirétains.

#### **Pas de hausse de la fiscalité : un engagement tenu depuis 2016**

La bonne santé financière du Département du Loiret a été obtenue grâce à une maîtrise de ses dépenses et sans avoir recours à l'augmentation des impôts depuis 2016.

#### **Des projets majeurs se concrétisent**

2016 a permis de lancer les études nécessaires à la réalisation des actions du projet de mandat. 2017 a engagé une reprise progressive de l'investissement liée à la concrétisation amorcée des chantiers.

2018 est marquée par la phase opérationnelle du projet de mandat 2015-2021. Cette phase se traduit par une accélération de la capacité d'investissement du Loiret qui augmente de près de 31 %, soit un budget de 152,5 M€.

Ce niveau d'investissement correspond à l'objectif du Département de maintenir un effort d'investissement d'environ 100 M€ par an sur la durée du mandat.

En 2018, le Loiret maintient une gestion rigoureuse et saine de ses finances et vote un budget de 690,3 M€. L'objectif est de préserver l'autonomie ainsi que la capacité d'action du Département. En effet, le Loiret, garant des solidarités humaines et territoriales, continuera en 2018 d'accompagner et de soutenir les territoires et poursuivra son ambition d'offrir des services publics de qualité aux Loirétains.



## II. 2018 : un investissement sans précédent en faveur de l'avenir des Loirétains et des territoires

---

Ambitieux, le Département poursuit les engagements du projet de mandat afin d'offrir aux Loirétains un territoire où les services et équipements sont à la hauteur d'un département tourné vers l'avenir. Trois politiques publiques sont mises en avant en 2018 : l'aménagement des routes à hauteur de 42,7 M€, la politique dédiée aux collégiens pour un montant de 24 M€ et l'investissement en faveur du Très Haut Débit avec une enveloppe de 16, 7 M€.

### **Aménagements routiers** **Investir pour des infrastructures performantes au service des Loirétains**

Une meilleure desserte des territoires passe par leur désenclavement au travers des opérations de franchissement de Loire et des déviations d'agglomération. L'indisponibilité du pont de Chatillon-sur-Loire, comme les embouteillages quotidiens du pont de Jargeau, ou le trafic de transit excessif de poids lourds sur certaines communes, rappellent que certains de nos territoires souffrent d'entraves pour leur développement et leur cadre de vie.

À ce titre, le budget 2018 comprend les projets suivants :

- **Déviation de Jargeau**

Le projet vise à améliorer le cadre de vie des populations riveraines des itinéraires traversant les centres urbains de Jargeau, Saint-Denis-de-l'Hôtel et Darvoy, ainsi qu'à fluidifier la traversée du pont de Jargeau aux heures de pointe. 2018 sera consacrée à la poursuite des acquisitions foncières permettant le démarrage des premiers travaux de génie civil avec la construction d'un pont rail (passage de la déviation sous la voie ferrée) puis d'un pont route (passage de la déviation au-dessus de la voie ferrée). Les travaux programmés en 2018 avec la construction d'un pont rail à l'Est de Saint-Denis-de-l'Hôtel et le démarrage du pont route à l'ouest sur Mardié, permettront à terme, dans le cadre du projet de réouverture de la ligne ferroviaire Orléans – Châteauneuf, la suppression de 4 passages à niveau assurant une vitesse commerciale adaptée à la ligne voyageurs. La mise en service de l'ensemble de la déviation facilitera l'accès à la halte ferroviaire par la réduction du trafic routier dans le centre-ville de Saint-Denis-de-l'Hôtel. À ce jour, des recours sont déposés contre les autorisations administratives (attente d'une décision de justice), ce qui retarde le démarrage des travaux.





- **Aménagement routier de l'échangeur de Chécy en mars 2018**

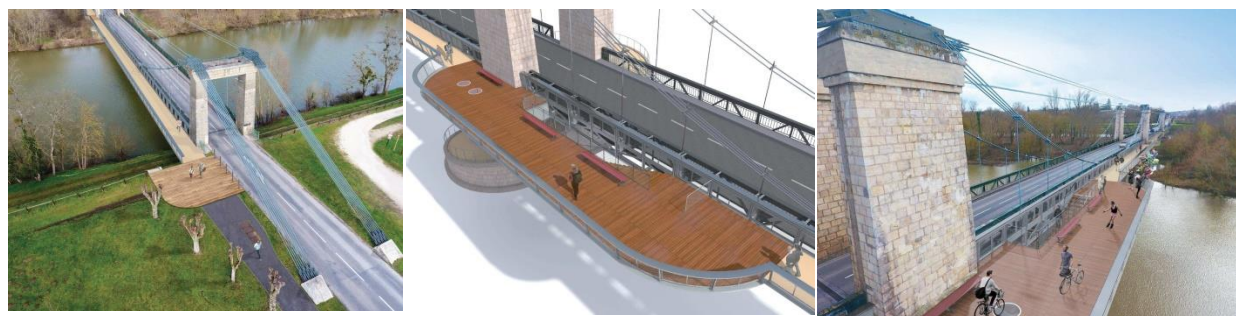
Le Département du Loiret est désigné maître d'ouvrage unique du projet de réaménagement de l'échangeur entre les RD 2060 et RD 8 sur la commune de Chécy. Les travaux d'aménagement routier débuteront le 26 mars 2018 (fin des travaux novembre 2018). L'objectif est d'améliorer la sécurité des usagers au droit de l'échangeur tout en garantissant une fluidité du trafic routier. Le coût total de l'opération, financée par l'État (1 268 000 €), Orléans Métropole (920 000 €) pour les aménagements des modes doux et du giratoire des Ajoncs), la commune de Chécy (200 000 € pour les espaces verts et une partie du giratoire des Ajoncs) et le Département (1 772 000 € pour le réaménagement de l'échangeur), est estimé à 4,16 M€. Afin de faciliter la vie locale, les usagers auront à disposition sur le site internet du Loiret toutes les informations disponibles sur les conditions de circulation.

- **Déviation de Lorris (RD 44 - RD 961)**

Cette déviation permettra d'améliorer le cadre de vie général de la population du centre-ville traversé de Lorris par la RD 44, d'apaiser la circulation du centre-ville et de favoriser les déplacements doux en toute sécurité et enfin d'assurer une meilleure desserte de la zone d'activités du Limetin. Les travaux du carrefour giratoire de la RD961 ont débuté en janvier 2018 puis les travaux de la section courante en mars 2018 pour une mise en service fin 2018. L'aménagement du carrefour giratoire d'entrée de la zone d'activité du Limetin sur la RD 44 sera lancé fin 2018. Le montant de l'opération s'élève à 4 M€ TTC avec la participation de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais à hauteur de 50 % du montant de l'opération dans la limite de 2 M€.

- **Travaux de réhabilitation du pont de Châtillon-sur-Loire (RD 44 - RD 961)**

Le Département du Loiret a retenu un prestataire (groupement Baudin-Châteauneuf, Artcad, Alain Spielmann Architectes et Atelier Penneron Architectes) et un calendrier pour la réhabilitation du pont de Châtillon-sur-Loire. Les travaux débuteront en novembre 2018 (fin des travaux été 2021). L'objectif est de faciliter, par la réhabilitation de l'ouvrage existant, la circulation routière tout en contribuant au développement du Giennois. Une passerelle dédiée aux piétons et cycles sera également créée. À compter de l'hiver 2019-2020, la circulation ne sera plus soumise aux contraintes de températures basses. Les travaux seront terminés pour l'été 2021.



Visuels du futur pont de Châtillon-sur-Loire



- **Giratoire d'Olivet (RD 2271 - Olivet - Giratoire avec RD 15)**

À ce jour, ce carrefour n'est plus classé Zone d'Accumulation d'Accidents Corporels (ZAAC) (entre 2013 et 2017, 2 accidents recensés au droit du carrefour dont 1 corporel), mais le Département souhaite améliorer la fluidité et la sécurité au droit de cette intersection de voies départementales et d'accès à la gare de péage autoroutière. Les travaux d'aménagement de ce carrefour giratoire avec la modification des voies de by-pass sont prévus de juillet à décembre 2018 pour un montant de 1,7 M€ TTC.

- **Échangeur de Châteauneuf-sur-Loire**

Ce projet vise à améliorer la sécurité au droit de l'échangeur RD 2060 / RD 952 à Châteauneuf-sur-Loire, garantir la fluidité du trafic routier sur l'échangeur et réaménager les carrefours existants. 2018 sera consacrée à l'examen de l'évaluation environnementale et au lancement des consultations de marchés de travaux. Le démarrage des travaux d'aménagement de l'échangeur est prévu pour fin 2018 avec notamment la réalisation du dévoiement des réseaux de concessionnaires, du dégagement des emprises et le début des travaux de terrassement. Le montant de l'opération est évalué à 1,85 M€ TTC.

- **Giratoire à Nogent-sur-Vernisson (RD 2007 / RD 617)**

Suite à la réalisation en 2017 d'un carrefour giratoire à proximité du nouveau centre de secours de Nogent-sur-Vernisson, le Département lancera fin 2018 les travaux d'aménagement d'un second carrefour giratoire au nord (sous réserve de l'aboutissement de la maîtrise du foncier - procédure d'expropriation en cours). L'opération consiste à réaménager le carrefour existant pour sécuriser les échanges entre les RD 2007 et 617 et améliorer la liaison vers l'autoroute A 77 via la RD 617 et la RD 41. Sur la période 2004-2015, il y a eu 8 accidents dont 5 accidents corporels au droit du carrefour. Le montant de l'opération est évalué à 930 000 € TTC.

- **Deux carrefours tourne-à-gauche à Rozières-en-Beauce**

Le projet d'aménagement de ces carrefours vise à sécuriser les échanges (5 accidents corporels entre 2001 et 2016), à améliorer leur lisibilité et les accès des riverains. Les travaux de réalisation de ces deux carrefours en tourne-à-gauche débuteront courant avril 2018 pour s'achever en juillet 2018.

- **Giratoire de Loury**

En partenariat avec l'enseigne commerciale Super U, l'aménagement du carrefour giratoire à l'entrée sud de la commune de Loury débutera en mai 2018 pour une durée de 4 mois. Ce nouvel aménagement permettra d'apaiser la circulation en entrée d'agglomération pour un montant de 600 000 € TTC.



## Éducation

### Un investissement fort pour favoriser la réussite des collégiens des 57 collèges publics départementaux

D'ici 2019, le Département estime qu'il y aura 1 500 collégiens supplémentaires dans le Loiret. Dans ce contexte de hausse des effectifs scolaires, la collectivité, au-delà du levier que constitue la sectorisation des collèges (définition du secteur de recrutement des élèves), souhaite poursuivre son programme d'investissement au niveau des collèges publics. Trois collèges devraient être construits pendant la durée du mandat (un établissement au Nord-Est d'Orléans et deux sur Pithiviers). En 2018 est menée la restructuration de la démission du collège « Le Pré des Rois » de la Ferté-Saint-Aubin avec une livraison prévue à la rentrée 2018 pour un coût de 2 M€. Les études de maîtrise d'œuvre sont également lancées en 2018 pour la restructuration du collège « La Sologne » à Tigly. D'importants travaux de gros entretien et renouvellement seront aussi engagés sur d'autres établissements scolaires loirétains.

Zoom sur les futurs collèges :

- Nouveau collège au Nord Est d'Orléans : le projet consiste en la construction d'un collège, avec une capacité d'accueil de 600 élèves plus une SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté) de 64 places avec un internat de 40 places. Le collège est pressenti comme collège innovant sur le plan des usages numériques. Dans le cadre d'un conventionnement avec la Ville d'Orléans, le projet prévoit également la construction d'un gymnase, d'une salle polyvalente et d'un parking.



Visuels des futures constructions au Nord-Est d'Orléans - © Archi5 Prod - Facea - Claude Mathieu associés

- Collège dans le Pithiverais : le projet porte sur la reconstruction/construction de 2 collèges à Pithiviers : la reconstruction complète de l'établissement « Denis Poisson » et la construction d'un 2<sup>e</sup> collège sur la commune de Dadonville.





## Numérique

### Lysseo, un enjeu majeur pour l'avenir des territoires, une priorité pour le Département

Pour garantir l'attractivité et la compétitivité de son territoire, le Département du Loiret déploie depuis 2015 un réseau de communications électroniques à haut et très haut débit, le réseau Lysseo, qui apportera un bon haut débit, voire du très haut débit à l'ensemble du territoire, à l'horizon 2020. Les investissements sont très significatifs, puisqu'en 2018, le Loiret poursuit le financement du projet Lysseo à hauteur de 16,7 M€. 2018 sera marquée par la poursuite des opérations de montée en débit (25 opérations). Elles viendront compléter les 67 opérations déjà réalisées. La fibre à l'abonné (FTTH) qui constitue la composante la plus innovante du projet Lysseo a fait l'objet d'un déploiement et d'une commercialisation dès 2017 sur Amilly, Châlette-sur-Loing, Villemandeur, Neuville aux Bois, Pithiviers, Gien et Briare. Tout début 2018, ce fut le tour de Châteauneuf. A date, 15 000 foyers sont éligibles à la fibre sur ces communes. Dans le courant de l'année 2018, la commercialisation sera effective également sur Beaugency, Meung-sur-Loire, Courtenay, Sully-sur-Loire, Malesherbes et La Ferté-Saint-Aubin.



© CD45

## Solidarité territoriale

### Soutenir les communes et Epci dans leurs développements

Un budget de 49,7 M€ d'aides est proposé afin de garantir la solidarité territoriale dans le Loiret. Les communes et EPCI occupent notamment une place prépondérante au sein de ce programme d'aides avec un apport du Département de 30,5 M€. Cet engagement se traduit par la mise en place, en 2017, d'une nouvelle politique d'appui au développement territorial, baptisée « Mobilisation du Département en faveur des territoires ». L'objectif est de soutenir le développement local et favoriser la création d'emplois durables. Outre l'équité, la transparence et la simplification des démarches, ce dispositif d'aides s'inscrit dans une logique de dialogue et de proximité. À ce titre, il comprend l'organisation de conférences cantonales qui seront animées par les conseillers départementaux avec l'appui des développeurs territoriaux.

En 2018, c'est Cap Loiret, lancé le 27 janvier dernier, qui marque d'avantage la proximité du Département auprès des communes. Pour rappel, Cap Loiret est un bouquet de services qui offre aux communes et communautés de communes, conseils et accompagnement dans la mise en œuvre de leurs projets au service des loirétains.



## Un Département solidaire en faveur des personnes âgées

Le Loiret a lancé, en 2015, un plan solidaire pour améliorer la prise en charge des personnes âgées dépendantes : le plan *Loiret Bien Vieillir*. À travers ce plan, le Loiret entreprend la reconstruction ou la restructuration de 22 Ehpad habilités à l'aide sociale à l'hébergement, sur les 68 Ehpad du Loiret. L'impact financier sur les 6 années s'élève à 127 M€ HT soit 158,4 M€. Le Département accorde une enveloppe financière de près de 23 M€.

En 2018, le Loiret procédera à l'achèvement du programme de gros entretien des Ehpad de Dordives, Malesherbes et Outarville. 5 autres sont concernés par des travaux cette année :

- *La résidence d'Emilie* à Lorris : les travaux concernent l'extension et la restructuration du bâtiment en site occupé. La capacité future sera de 86 lits. D'un montant de 9,5 M€, avec une subvention du Loiret de 950 000 €, les travaux ont démarré au printemps 2017, pour une fin prévue fin 2019.
- *L'Ehpad du Centre Hospitalier Dezarnaulds* à Gien va être reconstruit, pour une capacité de 80 lits. Le montant des travaux s'élève à 8,8 M€, avec une aide financière du Département de 914 000 €. Les travaux ont débuté en décembre 2017 pour une durée de 18 mois, dont 2 mois de démolition du bâtiment Lagarde.
- *Le Chro Ehpad Le Bois Fleuri* à Saran est le plus gros chantier du plan. Le bâtiment va être reconstruit pour une capacité future de 124 lits. Le coût de l'opération est de 14,2 M€, comprenant un soutien du Loiret de 1,3 M€. Le démarrage des travaux a eu lieu en décembre 2017. La livraison est prévue au 1<sup>er</sup> trimestre 2020.
- *L'hôpital Saint Jean* à Briare: les travaux consistent en l'extension et restructuration du bâtiment en site occupé, avec une capacité future de 84 lits. 14 M€ sont consacrés à cette opération, avec une participation du Département de 960 000 €. Les études de conception sont en cours. L'objectif de démarrage des travaux serait prévu en juin 2018, pour une durée de 18 mois pour l'extension de l'EHPAD, puis de 9 mois pour la restructuration de l'Hôpital.
- *L'Ehpad La Colline* à Château-Renard : cet établissement va être reconstruit avec une capacité de 80 lits. Le montant de l'opération s'élève à 9,3 M€. Le montant de la subvention du Département est en cours de définition. Le maître d'œuvre sera choisi en avril 2018, pour un démarrage des travaux en mai 2019.





### III. Chiffres clés

---

#### Le budget 2018 par commission :

- **82,3 M €** : Bâtiments, Routes, Canaux et Déplacements
- **100 M €** : Logement et Insertion
- **208 M €** : Enfance, Personnes âgées et Handicap
- **30,4 M €** : Développement des Territoires, Culture et Patrimoine
- **65,6 M €** : Éducation, Jeunesse, Sports et Environnement
- **203,6 M €** : Finances, Ressources humaines et Services supports

#### Chiffres clés du budget 2018 :

- **690,3 M €** : montant du budget 2018
- **152,5 M €** : montant de l'investissement en faveur du Loiret et des Loirétains
- **11,35 %** : taux d'épargne brut avec une capacité de désendettement de 7,1 années
- **42,7 M €** : amélioration du réseau routier départemental
- **30,5 M €** : soutien aux équipements publics en faveur des communes et EPCI
- **24 M €** : amélioration de la qualité de vie des collégiens
- **16,7 M €** : projet Lysséo







Département du Loiret  
45945 Orléans  
Téléphone 02 38 25 45 45  
[loiret@loiret.fr](mailto:loiret@loiret.fr) • [www.loiret.fr](http://www.loiret.fr)